

HONORAIRES D'AGENCE

VENTE

Honoraires à la charge de l'acquéreur

IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	
Jusqu'à 100 000 € (forfait) *	7 000 € TTC
De 100 001 € à 150 000€ *	7 % TTC
De 150 001 € à 250 000€ *	6 % TTC
Plus de 250 001 € *	5 % TTC

TERRAIN À BÂTIR	
Jusqu'à 7 000 € (forfait) *	7 000 € TTC
Plus de 7 001 € *	10 % TTC

FONDS DE COMMERCE, CESSION DE DROIT AU BAIL, PAS DE PORTE, TERRE À CULTIVER, VERGERS	
Jusqu'à 42 000 € (forfait) *	4 200 € + TVA
Plus de 42 001 € *	10 % + TVA

DIVERS	
Parking ou garage (forfait)	de 1 000 € à 2 000€ TTC
Etat des lieux (prestation isolée)	3 € TTC / m ²

*tranches non cumulables

LOCATION

HABITATION	
A la charge du bailleur : 8% TTC du loyer annuel hors charges Sans toutefois dépasser 8€/m ² (ou 10€/m ² en zone tendue) pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail et 3€/m ² pour l'état des lieux - entremise offerte	
A la charge du locataire : 8% TTC du loyer annuel hors charges Sans toutefois dépasser 8€/m ² (ou 10€/m ² en zone tendue) pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail et 3€/m ² pour l'état des lieux	

LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS	
16% HT du loyer annuel à la charge du preneur	

GESTION LOCATIVE

Gestion Locative	7 % TTC des sommes quittancées
Assurance loyers impayés (Loyers impayés, détérioration immobilières protection juridique)	2,5 % TTC des sommes quittancées

S.A.S au capital de 10 000€, dont le siège social est à OBERNAI 67210 - 130 Rue du Général Gouraud ; SIRET : 830 086 435 00 13

Carte professionnelle n° CPI 6701 2017 000 020 417 délivrée par la CCI Alsace Eurométropole

Garant : Allianz IARD - 1 Cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense Cedex

Montant de la garantie Transaction : 110 000€ - Montant de la garantie Gestion : 350 000€ - Montant de la garantie en Syndic : 110 000€